

AVIS DE CONSTRUCTION

N° eBau 2025-6459

Requérant :	Kaderli Morand Nicole et David, Rue du Quart Derrière 26, 2538 Romont BE
Auteurs du projet :	Idem requérant
Propriétaire foncier :	Idem requérant
Projet	Démolition partielle de la remise n° 26a et stabilisation du mur de soutènement existant avec briques de coffrage et construction d'une pergola
Emplacement :	Parcelle N° 900, Rue du Quart Derrière 26a, Commune de Romont, Zone Ha2
Dérogation requise :	--
Dimensions :	Selon plans déposés

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Romont, le 13 juin 2025